

FRANCESCA ALBANESE



QUAND LE MONDE DORT

RÉCITS, VOIX ET BLESSURES DE LA PALESTINE

TRADUIT PAR SIMONETTA GREGGIO

MÉMOIRE



D'ENCRIER

**C'EST LORSQUE
LE MONDE DORT
QUE NAISSENT
LES MONSTRES. ET DES
MONSTRES, NOUS EN
AVONS DÉJÀ BEAUCOUP
PARMI NOUS.
LE PREMIER
D'ENTRE EUX : NOTRE
INDIFFÉRENCE.**

MÉMOIRE 
D'ENCRIER

1260, RUE BÉLANGER — BUREAU 201
MONTRÉAL, QUÉBEC H2S 1H9
INFO@MEMOIRENCRIER.COM
MEMOIRENCRIER.COM

QUAND LE MONDE DORT
RÉCITS, VOIX ET BLESSURES DE LA PALESTINE

L'esprit de la Palestine vit dans les récits qui peuplent ses rues. Récits qui disent la dignité face à la souffrance, la beauté au cœur du désastre, la vérité derrière les murs. Francesca Albanese écoute, recueille et raconte. Elle mêle sa voix à celles des femmes, hommes et enfants qui vivent l'injustice au quotidien en Palestine : une enfant tuée à Gaza, un chirurgien marqué par l'horreur dont il a été témoin, une artiste exilée, un penseur juif brisé par l'apartheid. Toutes ces voix s'engagent à dire NON à l'horreur et à l'inacceptable. Lucide et troublant, *Quand le monde dort* est un acte d'amour, de courage et de vérité.

Née en 1977 à Ariano Irpino, en Italie, **FRANCESCA ALBANESE** est juriste et Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits humains dans les territoires palestiniens occupés. Pressentie pour le Prix Nobel de la paix, elle est l'une des voix les plus respectées sur le statut juridique et la situation des Palestiniens. Elle est l'autrice de *Palestinian Refugees in International Law* (2020) et de *J'accuse* (2023).

Née à Padoue, en Italie, et établie en France, **SIMONETTA GREGGIO** est écrivaine, traductrice, journaliste, scénariste et productrice à France Culture. Elle est Chevalier des Arts et des Lettres.

FRANCESCA ALBANESE

QUAND LE MONDE DORT
RÉCITS, VOIX ET BLESSURES DE LA PALESTINE

TRADUCTION DE L'ITALIEN PAR

SIMONETTA GREGGIO



Pour la première fois, je me sens véritablement indignée.

Indignée par l'indifférence.

Par la violence de ce génocide, la manière dont il s'est immiscé dans notre quotidien, le constat que certains n'en sont absolument pas affectés alors que d'autres sont dévastés. Je me retrouve, une fois encore, face à des représentants d'État qui – ensemble, et certains plus que d'autres – pourraient mettre un terme à tout cela.

Il suffirait d'un trait de plume.

Cela m'indigne et me déçoit, comme cela m'arrive souvent dans cette salle, de voir la plupart d'entre vous réciter la même comédie de toujours.

Bien sûr, nous condamnons l'attaque du Hamas.

Bien sûr, nous sommes solidaires des victimes israéliennes. Bien sûr, nous demandons la libération des otages.

Mais est-il possible qu'après la mort de quarante-deux mille personnes à Gaza, il y ait encore des gens incapables d'éprouver la moindre empathie pour les Palestiniens?

Voilà : ceux d'entre vous qui, aujourd'hui, n'ont pas prononcé un seul mot sur ce qui se passe à Gaza montrent que l'empathie a disparu de cette salle.

L'empathie est le ciment qui nous relie les uns aux autres en tant qu'humanité. Et il ne s'agit pas de charité envers les Palestiniens.

Il s'agit du respect de vos fonctions qui impliquent aussi l'obligation, pour vos États, de faire appliquer fermement la Convention sur le génocide afin de prévenir ce crime.

Alors, si nous sommes réellement ici aujourd'hui pour faire respecter le droit international, il n'y a pas d'autre issue que d'imposer des sanctions à Israël et de revoir nos relations diplomatiques, économiques, politiques, militaires et stratégiques avec cet État.

Pour que cela soit le dernier génocide de l'histoire de l'humanité.

Francesca Albanese

Extraits de son intervention à l'Assemblée générale
des Nations Unies

30 octobre 2024

INTRODUCTION

La solidarité est une forme politique de l'amour

Je suis devenu à dix ans ce qu'on appelle un réfugié.

*Dans ma tête d'enfant, je me demandais qui était
cet ennemi invisible qui a détruit ma vie.*

*À quoi ressemblait-il ? Était-ce un humain ou un
monstre ? Pourquoi avait-il fait de moi un réfugié ?*

Qu'est-ce que je lui avais fait ? D'où venait-il ?

Quelle langue parlait-il ?

— SALMAN ABU SITTA, *MAPPING MY RETURN*¹

Ces derniers temps, je me suis souvent surprise à repenser à George Orwell. Son célèbre aphorisme – « la guerre, c'est la paix ; la liberté, c'est l'esclavage ; l'ignorance, c'est la force » – ne m'a jamais semblé aussi actuel, aussi juste que dans le cas de la Palestine et d'Israël.

J'écris ces lignes à un moment particulier de ma vie : les États-Unis viennent de me sanctionner. Depuis le 9 juillet 2025, le Département du Trésor m'a inscrite sur la liste des « ressortissants spécialement désignés », ce qui interdit

1. Salman Abu Sitta, *Mapping My Return: A Palestinian Memoir*, American University in Cairo Press, Cairo/Oxford University Press, Oxford, 2016. Sauf mention contraire, toutes les notes de bas de page proviennent de la traductrice.

à tout citoyen ou toute entreprise étatsunienne d'avoir le moindre lien financier avec moi.

Je deviens ainsi la première responsable des Nations Unies à être sous le coup d'une telle mesure – je partage désormais le même sort que Vladimir Poutine, l'ayatollah Ali Khamenei ou encore le président vénézuélien Nicolás Maduro – pour le « crime » absurde d'avoir, dit-on, collaboré avec la Cour pénale internationale. La réalité est tout autre : ce que l'on me reproche, c'est d'avoir dénoncé les violations des droits de la personne commises par Israël contre les Palestiniens. Les États-Unis choisissent d'appeler cela « antisémitisme ». Une accusation à la fois infondée et dangereuse, car elle dessert profondément les communautés juives du monde entier et banalise la mémoire ainsi que la réalité de la haine antisémite. Ces sanctions ne sont rien d'autre qu'une punition pour avoir exercé, avec constance, le mandat que m'a confié l'ONU, au moment même où Gaza et les territoires palestiniens occupés subissent des souffrances indescriptibles.

Je n'avais pas prévu, en commençant ma vie, de me retrouver dans un combat contre le pouvoir. Je suis née et j'ai grandi à Ariano Irpino, une petite ville montagnaise du sud de l'Italie, un lieu que peu de gens quittent et où ils sont encore moins à s'y installer. Mon adolescence a été façonnée par un rejet viscéral de l'injustice. Dans le même temps, la violence mafieuse – ses assassinats de juges, d'avocats et de journalistes – a laissé une empreinte indélébile sur moi. Lorsque les procureurs antimafia Giovanni Falcone et Paolo Borsellino ont été assassinés en 1992, la Sicile

a éclaté de colère. Les gens ordinaires se sont mobilisés partout à travers le sud de l'Italie contre le crime organisé. J'ai alors compris que la solidarité et le courage sont les moteurs les plus puissants de changement.

À dix-huit ans, après le décès de mon père, j'ai trouvé refuge dans le havre de rationalité que m'offraient les études de droit. Bien qu'un profond sens de la justice sociale ait toujours coulé dans mes veines, l'ordre, la structure et la logique du droit m'ont apaisée. J'ai aussi eu la chance d'avoir une mère forte, toujours présente à mes côtés, qui me tenait la main ou posait simplement la sienne sur mon épaule quand j'en avais besoin.

À l'université, j'ai trouvé ma véritable voie. Je me suis engagée dans un collectif d'étudiants critiques. J'animais la vie culturelle du campus et je représentais mes camarades dans les instances académiques. J'ai été indignée par la décision de mon département de vouloir honorer Giovanni Gentile, ministre de l'Éducation de Mussolini et signataire des lois raciales de 1938 qui ont condamné des milliers de juifs² italiens à la mort. J'ai organisé une manifestation, et nous avons gagné : la plaque commémorative prévue pour Gentile n'a pas été installée à la faculté de droit.

Pour subvenir à mes besoins, je cumulais deux, parfois trois petits emplois en même temps, et j'ai tout de même obtenu mon diplôme avec la plus haute mention. Ces années m'ont permis de voyager, d'apprendre l'anglais

2. Est appliquée dans ce livre la règle suivante : on écrit le nom des religions et des adeptes d'une religion avec une lettre minuscule, soit les musulmans, les chrétiens, les juifs, ou l'islam, le christianisme, le judaïsme. (Note de l'éditeur.)

à l'étranger et de découvrir des horizons bien plus vastes que ceux de ma petite ville. Mais devenir avocate n'a jamais été ma vocation : la notion de « juriste des droits de la personne » n'existait pas en Italie à l'époque, et je n'avais aucune envie de passer le Barreau. Ce qui me motivait réellement, c'était de défendre les personnes privées de leurs droits. Pendant un moment, j'ai rêvé de devenir journaliste, mais ce rêve s'est transformé lorsqu'une généreuse bourse m'a permis de poursuivre des études de droit international et de développement dans une grande ville du sud que j'aimais tant, Lecce.

C'est au détour d'un de mes nombreux petits boulots étudiants que j'ai découvert pour la première fois le monde des relations internationales, grâce à un stage au ministère italien des Affaires étrangères. Cette expérience a ouvert la voie à une bourse onusienne, puis à ma première mission à l'étranger : deux années passées au Maroc, où j'ai travaillé tout en vivant pleinement, à la fois comme voyageuse curieuse et comme témoin malgré moi des injustices et atteintes aux droits de la personne. Cette étape m'a donné envie de faire mon doctorat, et j'ai finalement choisi de poursuivre mes études à la School of Oriental and African Studies (SOAS) de Londres.

Mon passage à Londres a joué un rôle décisif dans ma trajectoire intellectuelle. Alors étudiante de troisième cycle à SOAS, j'ai découvert les approches critiques du droit international et des études sur le développement. Ce fut une révélation, non sans peine. C'est là que j'ai rencontré Edward W. Said – non pas en personne, mais

à travers ses écrits. *L'Orientalisme*³ et ses autres ouvrages m'ont offert une langue et un cadre pour comprendre la politique de la représentation, la construction de « l'Autre » et les distorsions profondément ancrées dans les récits eurocentrés. Ces idées n'étaient pas toujours confortables, mais elles exerçaient une force irrésistible en dévoilant le monde tel qu'il est.

Edward W. Said – aux côtés d'Antonio Gramsci, autre phare intellectuel dans ma vie – m'a aidée à comprendre comment la culture soutient le pouvoir, et que la résistance doit d'abord commencer par la remise en question des récits que le pouvoir impose. Ces influences ont marqué mon parcours et guidé mes choix. S'en sont suivies quatre années au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, vécues entre le monde arabe et l'Asie du Sud-Est. Finalement, je me suis installée en Palestine pour travailler au sein de l'UNRWA⁴, l'agence de l'ONU créée en 1949 après la Nakba, la catastrophe de l'expulsion forcée des Palestiniens à la suite de la création de l'État d'Israël en 1948. Je réalisais ainsi un rêve que je portais depuis longtemps.

3. Edward W. Said, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Points, Paris, 2015 ; paru originalement en anglais en 1978, chez Routledge & Kegan Paul Ltd, à Londres.
4. L'UNRWA fournit de l'aide humanitaire et des services essentiels aux réfugiés palestiniens forcément déplacés par la guerre de 1948 en Jordanie, au Liban, en Syrie et dans les territoires occupés de la Palestine. L'UNRWA est financée par les contributions des États membres de l'ONU. Contrairement au HCR (l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés), l'UNRWA ne propose pas de réinstallation dans des pays tiers. Son mandat est lié à la résolution 194 de l'ONU, qui affirme le droit au retour des réfugiés palestiniens.

À Londres, j'avais étudié la question palestinienne à travers le prisme du droit. J'en suis ressortie avec le sentiment d'une injustice à la fois immense et persistante. Juriste onusienne dans la ville occupée de Jérusalem, je me débattais chaque jour avec la dissonance entre les principes du droit international – égalité, justice, dignité – et la réalité brutale des rapports de force. Nulle part ailleurs cet écart n'était plus flagrant qu'en Palestine, où l'inaction de la communauté internationale tournait en dérision le droit qu'elle prétendait défendre. Cette contradiction m'a finalement poussée à quitter l'ONU, tout en poursuivant mes recherches de manière indépendante.

Entre-temps, mon mari Max et moi nous sommes installés à Washington, où est née notre première fille, Leila. Jeune mère, j'explorais la ville et ses contradictions. J'avais mis de côté le droit et la Palestine, et m'étais formée pour devenir professeure de yoga. Mais les bombardements incessants de Gaza – en 2012 puis en 2014 – m'ont brutalement ramenée à la réalité. Avec Leila en porte-bébé, je participais aux manifestations, cherchant à apaiser la culpabilité de ne pas être aux côtés de mes collègues de l'UNRWA et des Gazaouis qui pleuraient leurs proches. Le sentiment d'impuissance était étouffant.

Je me souviens d'un *sit-in* devant le magasin Target, sur la rue Columbia, où j'ai éclaté en larmes dans les bras de bénévoles de l'organisme Jewish Voices for Peace. Ce fut le début de mon amitié avec nombre d'activistes pacifistes basés à Washington. Parallèlement, je me suis mise à enseigner bénévolement le yoga dans des communautés

défavorisées, de la rue Columbia jusqu'à Anacostia. Il n'a pas fallu longtemps avant que, malgré un emploi bien rémunéré mais émotionnellement stérile, mon cœur et mon esprit ne reviennent à la Palestine. Cette fois-ci, ce fut sous l'angle de la recherche à l'université de Georgetown.

Quatre ans plus tard, un nouveau départ : cette fois en Indonésie, où nous avons vécu jusqu'à la naissance de notre deuxième enfant, Giordano. C'est au cours de cette période que mes recherches ont abouti à un livre consacré aux réfugiés palestiniens⁵, qui montre l'humanité des Palestiniens, malgré la tragédie de leur histoire.

Pour ces réfugiés, leur « statut » n'est pas qu'une mention juridique ; il incarne l'expérience quotidienne de l'exil, celle de l'arrachement à une patrie qui a bel et bien existé. Très vite, il m'est apparu évident que leur situation ne pouvait être résolue sans d'abord la reconnaissance du droit collectif du peuple palestinien à l'autodétermination. C'est aussi ce que j'ai souligné dans mon tout premier rapport en tant que Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les territoires palestiniens occupés.

Dans ce rôle, je cherche à incarner ce qu'Edward W. Said appelait le « témoin véridique ». Pour moi, l'impartialité ne signifie pas l'indifférence : elle implique d'enquêter avec rigueur, de confronter les faits au droit, et de dire la vérité au pouvoir, même lorsqu'elle dérange. En Palestine, cela revient à dévoiler l'asymétrie profonde entre occupant et

5. Francesca Albanese et Lex Takkenberg, *Palestinian Refugees in International Law*, Oxford University Press, Oxford, 2020.

occupé, colonisateur et colonisé, et à montrer comment des décennies de dépossession ont fini par être normalisées par une communauté internationale trop souvent impuissante.

Mon parcours, de ma petite ville du sud de l'Italie jusqu'au cœur du droit international, a été marqué par l'intranquillité, la force de mes convictions et une intolérance viscérale face à l'injustice. Si une leçon se dégage de ce cheminement, c'est bien celle-ci : lorsque nous nous tenons ensemble, avec courage, même face à des pouvoirs solidement ancrés, le changement n'est pas seulement possible, il devient inévitable.

Je suis aujourd'hui la huitième Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la situation des droits de la personne dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 – et la première femme à occuper ce poste en 30 ans. Ce mandat a été créé en 1993 par la Commission des droits de l'homme (aujourd'hui le Conseil des droits de l'homme) pour documenter et rapporter à l'ONU les violations commises par Israël dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, territoires alors occupés militairement depuis 26 ans déjà.

Cette occupation, qui viole de manière flagrante le droit international, a permis à la puissance occupante d'établir des dizaines de colonies réservées aux seuls citoyens israéliens juifs (une violation grave de la Quatrième Convention de Genève et un crime de guerre au regard du Statut de Rome). Israël a en parallèle déplacé de force des

Palestiniens (autre crime de guerre et crime contre l'humanité), exécuté extrajudiciairement des centaines d'entre eux, et arrêté arbitrairement et détenu dans des conditions inhumaines des dizaines de milliers d'adultes et d'enfants (des actes également constitutifs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité).

Les Palestiniens qualifient depuis longtemps ce régime d'apartheid : d'un côté, un droit militaire imposé aux Palestiniens – des lois rédigées par des soldats, appliquées par des soldats, et révisées dans des tribunaux militaires par ces mêmes soldats ; de l'autre, un droit civil pour les colons israéliens. Il aura pourtant fallu près de trois décennies pour que le mot *apartheid* circule plus librement à l'échelle internationale.

À titre d'experte indépendante de l'ONU, ma tâche consiste à examiner les faits avec impartialité et à fournir une analyse juridique rigoureuse et étayée de la situation des droits de la personne des Palestiniens au regard des normes internationales pertinentes.

Il convient de rappeler que mon mandat est pro bono et limité à l'examen des violations commises par Israël, en tant que puissance occupante. Lors de sa création, il reposait sur un constat clair : depuis 1967, Israël occupait illégalement un territoire palestinien et y commettait, depuis plus de 30 ans, des violations répétées et documentées. Annexions rampantes, déplacements forcés, exécutions extrajudiciaires... toutes ces pratiques se poursuivent aujourd'hui encore.

Il m'est arrivé aussi d'examiner les violations commises par le Hamas et par les autorités de facto en place. Mais, par définition, ces actes échappent au cadre de mon mandat, qui est centré sur la racine du problème : l'occupation. Le fait central est ceci : Israël maintient une occupation illégale, de type colonial, visant à perpétuer la dépossession, la privation et l'assujettissement du peuple palestinien. Fondamentalement, cette occupation sans fin repose sur le déni du droit du peuple palestinien à l'autodétermination – l'un des droits fondateurs de l'ordre international établi après la Seconde Guerre mondiale.

Face au déni abject de leurs droits fondamentaux, les Palestiniens ont cherché à se libérer par tous les moyens, dont beaucoup sont pleinement légitimes en droit international. L'Assemblée générale de l'ONU elle-même a reconnu le droit des peuples colonisés à résister à une occupation étrangère « par tous les moyens disponibles, y compris la lutte armée ». Mais, comme je l'ai toujours affirmé dans mes fonctions de Rapporteuse spéciale, cela ne signifie en aucun cas que les crimes commis contre des civils puissent être justifiés. J'ai toujours été claire : ceux qui commettent de tels crimes, dont certains groupes armés palestiniens, doivent rendre des comptes devant les institutions appropriées du droit international, et non par le biais d'opérations de vengeance militaire qui ne font qu'accroître la souffrance des populations civiles.

Pour comprendre pourquoi ces opérations de représailles sont particulièrement odieuses dans le contexte palestinien, il faut rappeler qu'Israël a été fondé sur des

terres palestiniennes, habitées depuis des siècles par une population qui n'a jamais souhaité vivre sous un régime d'apartheid ni sous une occupation étrangère. Que la Palestine d'alors n'ait pas correspondu aux critères occidentaux de l'État-nation est sans importance : la Charte de l'ONU reconnaît à tous les peuples le droit à l'autodétermination et à un gouvernement représentatif. Or, depuis 77 ans, les Palestiniens se voient refuser ce droit, tout en subissant une occupation militaire indéfinie, une colonisation rampante et une annexion de facto. Ces conditions ne font qu'alimenter le cycle de la violence et éloignent toujours plus la possibilité d'une paix juste.

Malgré cette réalité accablante, la question palestinienne reste au cœur des préoccupations mondiales, en Italie notamment, où ce livre a connu un grand succès dès sa parution. Partout, des milliers de personnes sont venues m'écouter, avides de comprendre la situation et d'agir. Cet enthousiasme est inhabituel pour un récit écrit par une juriste, d'autant plus qu'il traite d'un sujet systématiquement effacé de l'agenda public par une presse docile et par l'idéologie dominante. D'où mon bonheur de savoir que *Quand le monde dort* rejoindra des lecteurs à travers le monde grâce à ses diverses traductions.

Les États-Unis, de par leur soutien inconditionnel à Israël, demeurent l'obstacle principal à une résolution pacifique. En épargnant Israël de toute sanction internationale – que ce soit par leur veto au Conseil de sécurité ou par leurs milliards de dollars d'aide militaire –, ils ont instauré une culture de l'impunité qui a permis à Israël de

perpétrer les pires crimes. Comme je l'ai montré dans mes travaux, cette impunité a conduit à l'irréparable : à Gaza, Israël a pu commettre un génocide, c'est-à-dire la négation ultime du droit d'un peuple à l'autodétermination, et même de son droit à exister.

Ce constat n'a pas été une surprise pour les chercheurs spécialisés. Tous les signes avant-coureurs étaient présents dans la période qui a précédé le 7 octobre 2023, ce jour fatidique où le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens ont tué environ 1200 personnes en Israël et en ont enlevé 252, emmenées à Gaza comme otages. La ségrégation raciale, les déplacements forcés, l'apartheid, les exécutions extrajudiciaires, l'impunité de leurs auteurs tous ces crimes perpétrés à différents moments et contre différentes communautés palestiniennes convergeaient vers un but commun : effacer la présence palestinienne vivante en Palestine, afin de laisser place à un projet sioniste de « Grand Israël ».

Cette tragédie, hélas, était annoncée. Elle résulte de l'échec des États-Unis et de l'Europe à assumer leurs responsabilités au regard du droit international. Selon le droit de la responsabilité des États, un crime tel que le génocide entraîne trois obligations claires pour les États tiers : ne pas reconnaître la situation illégale, ne pas aider à la perpétrer, et coopérer activement pour y mettre fin par des moyens légaux (sanctions, embargos, mesures concrètes). Or ni les États-Unis ni l'Europe n'ont respecté ces obligations. Ils ont continué à entretenir des relations économiques et politiques normales avec Israël, légitimant

ainsi son occupation illégale, et se sont refusés à imposer la moindre sanction significative.

Le résultat, tragique, est que le génocide de Gaza est désormais inscrit dans notre histoire : la destruction quasi totale du territoire, le massacre de dizaines de milliers de familles, l'instrumentalisation cynique de l'aide humanitaire, et la tentative désespérée du gouvernement israélien d'expulser définitivement les Gazaouis hors de leurs terres. Tout cela aurait pu être évité, et de nombreux experts en droits de la personne n'ont cessé de le prédire depuis des années.

Pourtant, la répression ciblant à la fois le message que je porte, mes fonctions et ma personne a atteint un niveau sans précédent – à l'image de l'intolérance qui mine de plus en plus le débat sur la question israélo-palestinienne.

Alors, qu'est-ce qui a changé ?

Juste avant mon arrivée en Allemagne, en février 2025, deux événements universitaires auxquels je devais participer ont été annulés sous pression politique. Le premier – un cours prévu à l'Université de Munich – a été supprimé immédiatement. Grâce aux étudiants, j'ai pu tout de même donner le cours dans un centre d'accueil pour réfugiés, indépendant du gouvernement, financé par des fonds privés, dont le directeur courageux n'a pas cédé aux menaces.

À l'Université de Berlin, je devais présenter une conférence avec Eyal Weizman, expert israélien d'architecture médicolégale ; mais l'université avait déjà annulé l'événement public, nous proposant plutôt de tenir l'événement

à huis clos. Nous avons refusé : cela n'avait aucun sens de se rendre sur place pour une rencontre accessible uniquement en ligne. Quelques professeurs et étudiants sont parvenus à déplacer la conférence dans un centre culturel qui pouvait accueillir au plus 600 personnes, alors que 1200 personnes étaient déjà inscrites. L'ambassadeur israélien, la police, plusieurs responsables politiques, un ministre et d'autres figures institutionnelles ont alors exercé de nouvelles pressions : insatisfaits de l'annulation par l'université, ils ont menacé de couper les subventions du centre culturel s'il persistait à nous accueillir. Face au risque de fermeture, le centre a cédé. Le lendemain matin, ses murs étaient recouverts de graffitis par les habituels groupes pro-israéliens : « Albanese antisémite », « Albanese terroriste », assortis d'insultes contre l'ONU et moi-même.

Finalement, la conférence a eu lieu dans les locaux du journal *Junge Welt*, où il n'y avait de place que pour une centaine de personnes. À l'extérieur, une foule s'était massée. La police avait encerclé le bâtiment avec des agents en tenue antiémeute, matraques et mitraillettes bien visibles. C'est dans ce décor qu'Eyal Weizman et moi avons parlé de la souffrance d'un peuple et de paix.

En Allemagne, comme ailleurs en Europe et de plus en plus ouvertement aux États-Unis, la répression peut être d'une extrême violence. J'ai lu à propos de charges policières contre des étudiants et manifestants de tous âges et nationalités, et j'ai vu, de mes propres yeux, des Palestiniens, mais aussi des Juifs antisionistes, se faire frapper, matraquer, incarcérer.

Le drame est double : ces personnes luttent pour mettre fin à des crimes atroces, tout en exerçant leur droit fondamental à la critique et à la dissidence – droit indissociable de la liberté d'expression, censée être l'un des piliers de nos dites démocraties libérales.

Mais que vaut la démocratie si elle ne laisse aucune place au débat ?

Cette fois-là, aucun membre de nombreux *think tanks* (groupes de réflexion) rencontrés à Berlin l'année précédente ne s'est présenté. Sur dix-huit délégués d'organismes non gouvernementaux (ONG), seuls trois sont venus.

La veille de l'événement au *Junge Welt*, une menace d'arrestation est survenue. La police fédérale allemande a contacté les groupes organisateurs pour les prévenir que je risquais d'être arrêtée pour violation des lois allemandes sur l'antisémitisme. Après une nuit blanche, j'ai appelé Max, mon mari, à six heures du matin :

— Je ne sais pas quoi faire, Max... Je sais que ce que je fais est juste, mais je ne veux pas être arrêtée, je n'ai pas vu les enfants depuis trois semaines.

Il m'a répondu, avec son calme habituel :

— Vas-y. Fais ce que tu dois faire. Nous sommes là.

Alors j'y suis allée.

Il a fallu que l'ONU intervienne, rappelant à la police allemande qu'en tant que Rapporteuse spéciale des Nations Unies, je bénéficie de l'immunité diplomatique, et qu'une arrestation serait un scandale sans précédent. Ce n'est qu'à ce moment-là que les choses se sont calmées. L'événement a tout de même eu lieu sous haute surveillance : une vingtaine

de fourgons de police étaient stationnés devant le journal, et des policiers en tenue d'assaut encombraient la salle. Je suis entrée souriante, comme si de rien n'était. Je suis montée sur scène, le cœur débordant d'indignation, mais cela ne m'a pas empêchée de m'exprimer clairement, avec précision. À la fin de l'événement, Michael Barenboim, violoniste et professeur à la Barenboim-Said Akademie, a joué aux côtés de musiciens palestiniens. C'était bouleversant. Le lendemain, Melanie Schweizer, une fonctionnaire du gouvernement allemand présente à la soirée, déjà suspendue pour ses prises de position critiques à l'égard de la politique israélienne, a été licenciée.

Tel est le climat de répression que l'on respirait en Allemagne.

L'incapacité de l'Occident à appliquer le droit international à la Palestine, alors même qu'il en est l'un des principaux architectes et garants, montre clairement son désengagement pour une paix véritable. Il maintient l'illusion de son rôle de médiateur, tout en laissant se cristalliser une situation intenable : trois décennies d'un processus de paix sans issue, sous l'égide des accords d'Oslo⁶.

Présentés à l'origine comme une voie vers la libération palestinienne, ces accords ont en réalité agi comme un cheval de Troie, permettant le contrôle et le pillage de

6. Officiellement la Déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie, les accords d'Oslo, signés en 1993, comprenaient entre autres le retrait partiel des forces israéliennes et la négociation ultérieure de certains enjeux d'autonomie palestinienne. Ces négociations, poursuivies jusqu'en 2014, n'ont jamais abouti.

la société palestinienne. J'ai récemment décrit cette situation comme un continuum carcéral sociopolitique : les Palestiniens sont détenus à la fois « derrière les barreaux » et « au-delà des barreaux », par la contrainte physique, la bureaucratie envahissante et une surveillance omniprésente. Voilà pourquoi je parle des territoires palestiniens occupés comme d'un « panoptique moderne ».

À l'occasion de récents anniversaires politiques, j'ai relu attentivement les déclarations officielles. Ce qui frappe, c'est la volonté de la communauté internationale de maintenir le statu quo, en répétant les mêmes recettes éculées depuis trois décennies. On parle d'ouvrir une « nouvelle voie », « au-delà d'Oslo », sans en reconnaître les failles, en particulier l'incapacité à placer les droits et la dignité des Palestiniens au cœur de toute démarche politique. Voilà qui résume l'air du temps : un mélange d'amnésie, d'aveuglement et de déni.

Le contraste est d'autant plus flagrant quand on observe la réaction internationale face à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Là, les violations du droit international – l'agression, l'occupation illégale, l'annexion – ont immédiatement suscité une condamnation ferme et une mobilisation rapide en faveur de la justice internationale. À l'inverse, pour la Palestine, le silence est assourdissant.

Cette disparité révèle une profonde dissonance cognitive au sommet des institutions politiques occidentales, ces « grands prêtres de l'empire ». Elle expose aussi les limites du droit international, dont l'application reste tributaire de la volonté des États. Ce double standard mine

les fondements mêmes de l'ordre international axé sur les droits de la personne, tel qu'il avait été conçu à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

L'histoire de la Palestine illustre cruellement comment les pratiques internationales peuvent perpétuer l'injustice, même en présence d'un corpus juridique solide. Dans le paysage politique actuel, où les États oscillent entre l'angoisse « post-Oslo », l'oubli volontaire ou la myopie assumée, je tiens à rappeler ceci : la priorité demeure le respect des obligations internationales et non la définition abstraite de ce que devrait être la paix. Mettre fin à l'occupation, stopper la colonisation et bloquer toute annexion : telles sont les exigences inscrites dans le droit international. Car ce que la loi requiert, au fond, c'est de permettre à l'autre de vivre dans la liberté, la sécurité et la dignité. Voilà la justice dans son sens le plus simple.

Le génocide de Gaza fait désormais partie de notre histoire collective, une tache indélébile qui pèsera sur l'humanité et pour laquelle nos petits-enfants demanderont des comptes. C'est dit, c'est fait. La question qui se pose à présent est celle de l'avenir : comment avancer ?

Il m'est souvent arrivé de penser que la Palestine, pour moi, a été comme la pilule rouge du film *The Matrix* – celle qui révèle la vraie nature du monde. Mon travail, après des années d'étude de la question palestinienne, m'a permis de voir et de comprendre plus clairement le système dans lequel nous vivons.

J'en suis venue à constater le courage qu'il faut pour affronter les rouages de ce système. J'ai vu ce courage se manifester à d'innombrables occasions lors de mes longs voyages, à travers une multitude de visages et d'histoires : représentants officiels, membres de la société civile, chercheurs, intellectuels, travailleurs, syndicats et, surtout, des foules d'étudiants et de gens ordinaires. Des personnes précieuses qui cherchent à faire circuler des propos utiles et à propager l'espoir.

C'est arrivé aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Espagne, en Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas, au Portugal, en Égypte, en Jordanie, au Canada et en Italie. Même en Belgique, où la présence des institutions européennes – parfois plus attachées à leur bureaucratie qu'à leur efficacité – rend souvent l'atmosphère lourde. Ce périple m'a permis de percevoir l'élan qui lie tant de communautés et les pousse à lutter pour la justice, la vérité, la dignité et un avenir plus juste, par-delà les différences.

Ce livre que vous tenez entre vos mains a vu le jour grâce à tous ces compagnons et compagnes de route qui m'ont entourée de près ou de loin. J'ai donc choisi de centrer l'exploration de thèmes que je considère comme fondamentaux pour comprendre l'histoire, le présent et l'avenir de la Palestine sur les récits de dix personnes qui me sont chères. Ces dix personnes, par leur enseignement, leur témoignage ou même simplement leur présence, m'ont guidée sur mon cheminement vers la connaissance de cette terre qui souffre depuis bien trop longtemps.

George, l'un de nos amis les plus proches à l'époque où Max et moi vivions à Jérusalem, nous fera sillonner la ville, ses ruelles, ses recoins, entre les maisons anciennes pleines de charme, les librairies où les livres pour enfants sont désormais confisqués par les soldats israéliens, et les cafés où, il y a quelques années encore, il n'était pas rare de danser aux côtés de jeunes Israéliens – sans uniforme.

Ingrid, une femme européenne qui a choisi la Palestine et qui lui a tant donné, montrera l'exigence de la rigueur dans la pensée et de l'utilisation du cadre juridique de l'apartheid – comme elle me l'avait fait comprendre en 2017, avec une clarté fondatrice.

Eyal, qui a quitté Israël depuis longtemps et estime ne pas avoir le droit d'y retourner tant qu'il ne pourra le faire avec un passeport palestinien, c'est-à-dire celui d'un État unique et démocratique, éclairera sur la complexité des conditions physiques et matérielles qui engendrent un génocide.

Hind, morte à six ans pour le seul fait d'être palestinienne, ouvrira les yeux sur ce que signifie être un enfant dans un pays où, depuis des générations, les mineurs n'ont pas le droit à un nid qui les protège et respecte leurs racines.

Gabor, marqué dès son enfance par les persécutions contre les juifs, révélera l'absurdité de ce que subit aujourd'hui le peuple palestinien et l'illusion de normalité.

Et puis il y a Ghassan, le chirurgien venu de Londres, plongé au cœur de l'horreur innommable de Gaza dans les premiers mois de l'assaut génocidaire ; Malak, la jeune artiste dont l'œuvre illustre la première de couverture, elle

qui a fait le chemin inverse, quittant Gaza pour rejoindre Londres, afin de raconter en peinture ce que vit son peuple ; Abu Hassan, qui nous a guidés à travers les lieux marqués par l'oppression que subissent les Palestiniens ; Alon, éminent spécialiste du génocide et ami précieux, qui m'a aidée à mieux comprendre les conflits intérieurs d'un juif israélien qui « voit » les Palestiniens et fait sienne leur cause – car la libération du peuple palestinien de l'apartheid est aussi la clé de la libération des Israéliens eux-mêmes ; et enfin, Max, mon mari, l'une des personnes les plus proches de moi, dans la vie comme dans cette recherche de lucidité que nous aspirons à traduire en action.

Dix personnes, dix récits qui s'entrelacent avec les vies et les visages de beaucoup d'autres – moi-même, les membres de ma famille, la caissière d'un magasin irlandais, ou encore les enfants qui venaient manger les mûres devant notre maison à Jérusalem.

En développant, en ce moment terrible, le germe d'une idée qui me trottait en tête depuis des années – celle d'écrire un livre de « Polaroids de Jérusalem » –, je souhaite aussi raconter ici la Palestine telle que je l'ai vécue : non pas comme une militante, mais comme une personne qui s'en est approchée d'abord par curiosité culturelle, puis avec un regard de juriste.

J'ai voulu interroger, à travers ces récits, à la fois le passé et le présent de la Palestine, dans l'espoir d'imaginer un avenir meilleur pour tous ceux qui partagent cette terre. Mon propos n'est pas d'adoucir la réalité cruelle dans laquelle nous vivons : ces récits sont brutaux, dévastateurs,

parfois insoutenables. Certains viennent du cœur même du génocide, d'autres de la position douloureuse de ceux qui, impuissants, ont dû regarder les atrocités de loin.

Et pourtant, au milieu de cette souffrance, j'espère transmettre une conviction : la paix au Moyen-Orient, et en Palestine, reste possible. Cette terre peut redevenir un foyer pour juifs, chrétiens, musulmans et pour tous ceux qui la considèrent comme leur chez eux – quel que soit le nom qu'on lui donne. Mais cette paix ne pourra voir le jour qu'en s'appuyant sur la justice universelle et la responsabilité partagée. Chaque récit de *Quand le monde dort* offre un regard singulier et complémentaire sur le génocide et sur les erreurs qui nous y ont conduits. Ce sont ces expériences humaines, brutes et authentiques, qui peuvent servir de base à un avenir commun, juste et durable.

Il est temps de se dresser contre la dévastation de Gaza et contre la destruction de ce qu'il reste de la Palestine, et de lutter contre un système international fondé sur la force, au nom d'une soi-disant « paix » toujours invoquée au bénéfice de quelques-uns, et toujours avec des mots servant à travestir la réalité de ce qui est commis – exactement comme Orwell l'avait prophétisé il y a près d'un siècle.

Aujourd'hui, le concept de *doublepensée*⁷ imaginé dans *1984* par le Ministère de la Vérité ne nous paraît plus

7. Concept central du roman *1984* de George Orwell, la doublepensée est une forme de contrôle mental et de manipulation idéologique qui désigne la capacité de croire simultanément deux idées contradictoires, tout en acceptant que les deux soient vraies.

du tout fantaisiste ; il nous invite au contraire à regarder ce que nous avons vraiment sous les yeux.

Face à ce mal qui se répand, et qui voudrait nous soumettre ou nous abattre, nous devons répondre par la conscience et l'action. Le savoir est une arme essentielle, car la connaissance est notre meilleure défense contre la manipulation, l'exploitation et le mensonge. Et de cette connaissance devrait naître, naturellement, l'action.

Mais alors, quelle issue salvatrice peut encore exister, pour nous tous, pour les Palestiniens comme pour les Israéliens ? Moi, je la vois. Même si ce n'est qu'avec les yeux de l'esprit, je la vois – et je vois aussi les contours du chemin qui pourrait nous y mener. Et je sais que cette vision est réellement partagée : toutes celles et tous ceux qui, depuis le début du génocide, ont reconnu en moi un espoir, une lumière, un point de repère, m'ont donné une force que je n'aurais jamais imaginée. Malgré les plaintes, les menaces de mort, la peur que quelque chose n'atteigne ce que j'ai de plus précieux au monde, lutter pour une cause juste est un appel que plusieurs d'entre nous sont incapables d'ignorer.

Je crois profondément en la possibilité de nous retrouver, ensemble, comme une famille humaine, en redécouvrant le sens vrai et profond de la solidarité. Le mot latin *solidum* signifie précisément « un tout » : quelque chose d'entier, d'indivisible, de complet – souvent à l'opposé de ce qui est fragmenté ou brisé. Et ainsi, comme un seul corps, nous devrions pouvoir nous unir, nous rencontrer et résister. La solidarité, dans ce sens, devient une « forme

politique de l'amour», comme l'a si justement dit la rabbinne étatsunienne Alissa Wise.

Le succès de *Quand le monde dort* ne se mesurera pas au nombre d'exemplaires vendus, mais à sa capacité à susciter un élan collectif en faveur de la justice. J'espère un effet papillon : que, malgré nos fragilités individuelles, nous soyons capables, ensemble, de provoquer une transformation profonde au nom de notre humanité commune.

Sans trahir le message d'Edward W. Said, j'inclus résolument les Israéliens dans ce discours de réhumanisation. Comme les Palestiniens, ils sont pris dans un projet colonial anachronique – avec, bien sûr, des responsabilités et des souffrances incomparables. Mettre fin à la domination des Israéliens juifs sur les Palestiniens serait un acte de réhumanisation. Car nul ne peut opprimer et brutaliser les autres sans perdre lui-même une part de son humanité.

C'est dans la convergence des luttes pour l'émancipation et la liberté – qu'elles soient individuelles ou collectives – que nous devons retrouver notre *solidum*, notre socle commun. Ensemble, nous pouvons relever tous les défis.

Une chose est certaine : l'avenir dépend du travail que nous accomplissons aujourd'hui. Ce qui importe, c'est d'arrêter immédiatement les injustices passées et de prévenir celles à venir. La responsabilité revient à nous tous – société civile internationale, juristes, étudiants, citoyens du monde – de nous lever et d'utiliser nos voix pour exiger de nos gouvernements qu'ils respectent leurs obligations et défendent l'ordre multilatéral, aujourd'hui plus menacé que jamais.

Lorsque le monde s'endort, c'est à nous, peuples, de le réveiller. Et aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin de cet éveil. Alors faisons du bruit, provoquons la tempête, ou mieux encore – comme on dit chez moi – faisons de l'*ammuina*⁸ !

Bonne lecture,
Francesca Albanese

8. C'est un terme issu du dialecte napolitain où *fare ammuina* signifie un joyeux brouhaha, s'agiter dans le vide, et, parfois, s'agiter pour attirer l'attention bienveillante de ses supérieurs.

